

## DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

**SEGURA**

**JOSEPH**

**Membre d'EPCI/Métropole Nice Côte d'Azur**

Élu(e) ou nommé(e) le : 10/07/2020

Déclaration déposée le : 11/02/2021 09:06:14

### Renseignements personnels :

**Année de naissance :** 24/10/1961

**Adresse :** [REDACTED]  
[REDACTED]

**1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : mairie de Saint-Laurent-du-Var de 03/2014 à 03/2020 Maire Commentaire : Ces montants concernent les indemnités perçues en qualité de Maire	2014 : 40035 € Brut 2015 : 56282 € Brut 2016 : 56451 € Brut 2017 : 56616 € Brut 2018 : 56611 € Brut 2019 : 56885 € Brut 2020 : 21068 € Brut

**2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

**3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

**4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination**

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

**5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin**

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
Néant	

**6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts**

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

**7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination**

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
conseiller départemental et Vice-Président de la Métropole de 03/2014 à 03/2020 Commentaire : indemnités perçues en qualité de conseiller départemental et Vice-Président de la Métropole entre mars 2014 et mars 2020	2014 : 16505 € Brut 2015 : 46811 € Brut 2016 : 55223 € Brut 2017 : 55895 € Brut 2018 : 56062 € Brut 2019 : 56334 € Brut 2020 : 22196 € Brut

**Observations**

*Je soussigné JOSEPH SEGURA certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.*

*Fait, le 11/02/2021 09:06:14*

*Signature : JOSEPH SEGURA*